

De Bakhtine à Ducrot: pour une approche polyphonique du discours littéraire

Mohamamdi-Aghdash, Mohamamd

Maître assistant; Département de français, Université de Tabriz, Tabriz, Iran

Reçu: 2017/09/13, Accepté: 2018/01/03

Résumé: La notion de *polyphonie* renvoie aux réflexions de Bakhtine qui, par ses analyses linguistiques sur la poétique de Dostoïevski (1970), remarquait que l'œuvre romanesque n'est pas un dialogue clos de l'auteur, mais un lieu par excellence de dialogue, interaction et de rencontre de plusieurs voix. Il s'agit bien sûr de multiplicité de «consciences équipollentes» et des pluralités de styles qui se disputent et se font entendre simultanément à travers le discours du narrateur. De son inspiration bakhtinienne, le linguiste-pragmaticien français O. Ducrot (1972, 1980b & 1984), a repris ladite notion et l'a développée pour élaborer sa fameuse théorie de polyphonie énonciative-sémantique. Il faut remarquer que la thèse de Ducrot en reste théorisée et originale; sachant que Bakhtine ne s'intéresse généralement qu'aux configurations polyphoniques dans les textes littéraires, mais tandis que le linguiste français s'appuie essentiellement sur une *description polyphonique de la phrase* qui est unité de la langue. Dans cette recherche polyphonique, tout en optant pour la polyphonie linguistique ducrotienne, nous voudrions dire comment le sens d'un énoncé se construit entre le «*déjà-dit*» (de l'interlocuteur-énonciateur) et le «*dire*» du locuteur-sujet parlant au moment de la constitution de son discours. Ce qui nous intéresse plus ici, c'est l'excellent rôle de certains marqueurs linguistiques qui recèlent la trace de la voix ou point de vue de l'*autrui* du discours romanesque qui parle indirectement (non en chair et en os) à travers l'acte d'énonciation du locuteur-narrateur.

Mots-clés: dialogisme, polyphonie, point de vue, locuteur, énonciateur, sens.

From Bakhtin to Ducrot: The Formation of the Polyphonic Dialogue in Literary Texts

Mohammad Mohammadi-Aghdash

Assistant Professor, Department of français, University of Tabriz, Tabriz, Iran

Received: 2017/09/13, Accepted: 2018/01/03

Abstract: The theory of polyphony is taken from Michael Bakhtin's linguistic studies on the works of Dostoevsky (1970). He emphasized the point that a literary text is not a closed and limited dialogue of the writer, but it is an appropriate chance for a real dialogue and interaction among the different voices. It means a polyphonic struggle of parallel viewpoints and various styles that can be simultaneously heard through the narration. Inspired by Bakhtin, the Russian linguist, O. Ducrot (1972, 1980b & 1984) developed the idea of polyphony to a theory of linguistic polyphony. It should be mentioned that, due to theorization the ideas of Ducrot are unique focusing on the description of the polyphonic sentences rather than Bakhtin's general emphasis on the general polyphony of discourse. This research, mainly focuses on several discourse markers that are the very voice itself or the viewpoint of other through the voice of the narrator.

Keywords: dialogism, polyphony, other, enunciator, meaning.

از میخاییل باختین تا اوزوالد دوکرو: شکل گیری رویکرد گفتمان چند صدایی در متون ادبی

محمدی آغداش، محمد،

استادیار، عضو هیات علمی گروه زبان فرانسه دانشگاه تبریز

تاریخ دریافت: ۱۳۹۶/۰۶/۲۲، تاریخ پذیرش: ۱۳۹۶/۱۰/۱۳

چکیده: مضمون زبانشناختی "گفتمان چند صدایی" برآمده از اندیشه‌ها و تحقیقات ادبی - زبانشناختی منتقد شهیر روس زبان، میخاییل باختین است که به باور او، ضمن کاوش بر روی آثار نویسنده روس داستایفسکی (۱۹۷۰) که دارای ویژگی بارز کلام چندصدایی یا اصطلاحاً گفتگومند بوده، یک متن ادبی صحنه مکالمه‌ای بسته بین نویسنده و شخصیت‌های آن نبوده بلکه محلی مناسب برای تعامل و گفتگو بین متن حاضر و متون پیشین می‌باشد. با الهام از نظریه دیالوژیسم باختین، زبانشناس شهیر فرانسوی اوزوالد دوکرو نظریه معروف "گفتمان چندصدایی" را بیش از همه در حوزه زبانشناسی و گزاره‌های مجزا بسط داده و در ادامه مطالعات خود بر سوئیه "بیانی - معنی‌شناختی" آن تأکید می‌کند، که همین مسئله منحصر به فرد بودن نظریه دوکرو را اثبات می‌کند. چونکه پدیده معنا از ورای سخن و مسائل زبانی دخیل بین پرسوناژها و تعامل آنها با نویسنده داستان در داخل متن و بیرون از آن حاصل می‌شود. در این مقاله، به پیروی از دوکرو، برآنیم تا نظریه گفتمان چندصدایی را به واسطه چند مورد شاخص از نشانه‌های زبانشناختی که صدا یا نکته نظر دیگری را مستقیم یا غیر مستقیم در کلام ادبی نشان می‌دهد مورد مطالعه قرار دهیم.

واژگان کلیدی: گفتگومندی، چندصدایی، نقطه نظر، دوکرو معنا.

Introduction

L'épineuse notion de la *polyphonie* met essentiellement en avant la question de "la pluralité des points de vue" au sein de l'unique discours-énoncé du locuteur / sujet parlant. En d'autres termes, on veut dire par ce concept linguistique qu'il est bien difficile d'attribuer à une seule personne (ou l'être-discursif) la responsabilité de plusieurs points de vue à travers une seule phrase. C'est la thèse qui reviendrait à présupposer que la problématique de la théorie de polyphonie linguistique est de remettre en question 'l'unicité du sujet parlant'; c'est-à-dire une mise en doute de l'idée selon laquelle un énoncé n'aurait qu'une seule source, c'est le locuteur (ou bien le sujet parlant) qui prend effectivement en charge la responsabilité de l'acte de parole. En effet, on ne peut pas citer l'Américaine Ann Banfield (1979) qui défendait fort, dans ses réflexions portées sur le discours indirect libre-DIL, la formule d'«un énoncé / un sujet de conscience» affirmant que «s'il y a un locuteur, il est identique au sujet de conscience». En ce sens, il est bien clair qu'en remarquant le terme «sujet de conscience» de Banfield, qui renvoie ici au sujet-parlant, il ne serait absolument pas question d'existence d'autres "voix" (bien audibles) qui bruissent dans un texte littéraire. C'est alors qu'une fois la théorie de polyphonie née de réflexions linguistiques d'Oswald Ducrot (1984, *Le dire et le dit*), lui-même inspiré des travaux *dialogiques*¹ du linguiste de la parole- Mikhaïl

¹ A la suite de ses réflexions linguistiques-philosophiques ([1929] /1970a) portées sur l'œuvre romanesque de l'écrivain russe - T. Dostoïevski, Bakhtine est le seul dans le vaste domaine de la philosophie du langage qui se soit servi du terme «polyphonie», mais cela dans une approche littéraire pour bâtir sa fameuse théorie de la polyphonie littéraire qu'on appelle plus généralement le «dialogisme». Ce concept linguistico-littéraire de Bakhtine est défini philosophiquement parlant comme «la confrontation des visions du monde [le point de vue du personnage s'opposant à celui de l'auteur-narrateur]», pour le

Bakhtine (1970a & 1975), qui s'intéressait particulièrement aux cas (textes littéraires) où dans le discours d'un même énonciateur se laissent entendre plusieurs *voix*, on allait discuter et critiquer de pied ferme le postulat de l'unicité du sujet parlant.

Or, l'objectif et l'argument de taille de la théorie de polyphonie linguistique, approfondie et édifiée bien évidemment sur la pragmatique sémantico-énonciative de Ducrot, est de souligner par-dessus tout l'aspect ou la particularité *hétérogène* d'un énoncé qui véhicule de manière explicite ou implicite la voix autre. Ce phénomène énonciatif renvoie plus généralement et narratologiquement parlant à la subjectivité du personnage (principal), au sens genettien du terme. Si l'on veut reprendre l'approche narratologique (notion déjà très débattue) de Genette, c'est parce que ce dernier se plaisait à parler d'une perspective narrative sous le nom de «focalisation (surtout celle *interne*) » (1972: 206) pour se demander «qui parle? » et «qui voit?» dans un discours romanesque. Dans une telle approche linguistique-littéraire qui s'appelle, aux dires d'analyste du discours - Jacqueline Authier-Revuz (1978b & 1984a) «hétérogénéité

fait que le romancier russe «voyait dans tout mot un mot sur le mot (*Ibid.*, p. 14) ». Si on veut appliquer la formule bakhtinienne à l'univers romanesque qui est sans nul doute le lieu par excellence et la croisée de voix discursivo-interdiscursives, nous allons considérer que T. Todorov (1981: 77) qualifie, par haute dignité, le dialogisme de Bakhtine d'«altérité discursive», tout en remarquant: «aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui. Non, il reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte à partir d'un autre contexte, pénétré des intentions d'autrui». Oui, il faut avouer, dans la lignée de Bakhtine, que les mots de la langue ne sont jamais neutres, mais certainement *chargés, saturés et pénétrés* de mot-énoncé d'autrui qui, comme un «besoin esthétique» contribue toujours à la formation de la personnalité extérieure du moi du locuteur, affirme Todorov (*Ibid.*, p. 147). Pour Bakhtine, le mot (de l'auteur) est toujours penché et orienté vers *l'autrui*.

énonciative», pour laquelle «ça [tout discours écrit ou oral] parle déjà ailleurs», on dirait que le monde et les choses sont vus et perçus à travers les yeux d'un personnage focalisateur, laissant entendre ainsi que le locuteur-narrateur n'est pas la seule instance discursive à raconter les faits et faire son récit¹. En ce sens et en accord avec Bakhtine et Authier-Revuz, nous allons constater que les mots que nous (tout être humain) employons au quotidien (dans une interaction verbale établie entre locuteur et son interlocuteur) sont plutôt les échos des points de vue émanant d'*autrui*; tout en rappelant que la présence de cette *autre voix* dans mon discours est inévitable et nécessaire pour la construction de ma conscience.

Or, l'initiative, mais plutôt l'originalité de la thèse de polyphonie linguistique ducrotienne réside dans ce qu'elle aborde, tout d'abord, l'énoncé, comme segment linguistique, dans la situation d'énonciation et, ensuite, elle s'efforce de chercher l'origine des points de vue (désormais PDV) qui sont associés par défaut aux plusieurs instances de discours²; ceci trahissant ainsi l'existence implicite d'une autre voix ou un

autre PDV, comme un énonciateur. En ce sens, l'intérêt de cette recherche est d'indiquer un passage polyphonique, tout en optant pour la polyphonie linguistique lancée par Ducrot, pour dire comment le sens d'un discours (même isolé) se produit entre le «*déjà-dit*» de l'énonciateur(interlocuteur) et le «*dire*» du locuteur-sujet parlant, dans l'acte d'énonciation dont la responsabilité est à ce dernier.

Nécessité de distinguer entre locuteur et énonciateur(s)

A la suite de Bakhtine, la mise en question de l'unicité du locuteur-sujet parlant (personne physique et producteur empirique de l'acte de parole au moment de l'énonciation) a amené O. Ducrot (1984 & 2001) et ses descendants scandinaves – réunis autour de Henning Nørlke (*ScaPoLinE*, 2004) - à repérer dans la notion du 'sujet parlant' même l'existence de différentes structures linguistiques qui sont censées être associées aux différents «êtres discursifs» (*ScaPoLinE*, 2004) qui gèrent la production de l'énoncé dans son contexte langagier. Ils y voient au moins un *locuteur textuel* (abrégé en L, renvoyant à la première personne *Je*) et d'autres instances qui s'appellent *énonciateurs*³ (abrégé en E) dont les voix ou les PDV se sont superposés dans le discours-énoncé du locuteur-L. La question est que selon Ducrot le locuteur-L est une personne (physique ou imaginaire) complète qui est responsable de l'énonciation; c'est alors que les énonciateurs ne sont pas censés prendre effectivement la parole. Mais s'ils parlent, c'est à travers l'énonciation⁴,

¹ Il est à noter qu'à l'approche narratologique et la notion de *focalisation* de G. Genette, sur laquelle ce dernier fonde ses analyses énonciatives vers la fin des années quatre-vingt-dix, convient l'expression de «Points de vue – abrégés en PDV» du linguiste et analyste de discours à l'Université Claude-Bernard, Lyon I - Alain Rabatel. Celui-ci insiste, lui aussi, sur une source extérieure (et implicite) du sens de l'énoncé du locuteur pour expliquer la subjectivité langagière dans le texte littéraire, elle-même engendrant la notion de PDV ainsi : «[l'existence ou la trace de PDV autre(s) dans le discours du locuteur-narrateur] signifie l'expression linguistique de perceptions représentées [du personnage]» (2001c: 154 & 2003g: 8).

² Bien que Ducrot se soit effectivement inspiré de la polyphonie littéraire de Bakhtine (1970a), mais cependant il y a eu divergence entre lui et Bakhtine. Cela, parce que le théoricien du dialogisme ne s'intéresse, comme on le remarque tout au long de ses travaux (1970a, 1975, 1977 & 1984), qu'aux textes littéraires, c'est-à-dire aux configurations polyphoniques; mais tandis que le linguiste de la langue (Ducrot), tout en cherchant à relier 'langue et parole' va plus loin et s'appuie sur l'analyse des énoncés linguistiques isolés, vu que sa thèse de polyphonie se veut être un système d'interprétation d'énoncés linguistiques et littéraires à la fois.

³ Cette notion aurait des équivalents comme «centre de perspective» (chez Gérard Genette, 1972) et «sujet modal», pour Charles Bally ([1932] 1965).

⁴ On entendrait par la notion de *l'énonciation*, l'apparition de l'énoncé (mot-discours d'autrui), au sens bakhtinien du terme (1977: 123), dans l'interaction verbale organisée entre deux interlocuteurs qui dialoguent socialement. D'où le rôle par excellence et le statut discursif de cet *autre* de la parole, c'est

seulement leur PDV (non pas la parole matérielle) s’y exprime:

«[Les énonciateurs sont] des êtres qui sont censés s’exprimer à travers l’énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s’ils *parlent*, c’est seulement en ce sens que l’énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles». Ducrot (*Ibid.*: 204-209).

Comme l’on constate, ces voix ou PDV (*autres*) ne sont matériellement pas prononcé(e)s dans le discours, mais le locuteur essaie plus souvent de les montrer comme des instructions d’actes énonciatifs à travers son énonciation. On estime alors qu’un acte de communication est dans cette approche énonciative, suivant les propos de Ducrot, un jeu d’action et de réaction, où les interlocuteurs agissent réciproquement à l’énoncé de l’autre. C’est juste là que nous serions en mesure de rappeler la signification bakhtinienne (1975: 105, 114 & 257) de la polyphonie littéraire selon laquelle “le mot du locuteur-narrateur est toujours orienté vers autrui”. En effet, le locuteur-sujet parlant stylise dans son acte d’énonciation la voix (ou le PDV) de son interlocuteur, en le confirmant, en le jugeant, en lui répondant, en anticipant sur lui, *etc.* Or, il est maintenant commode d’affirmer que ces êtres discursifs dits *énonciateurs* sont source de ces PDV dont la trace est sentie dans la prise de parole du locuteur-L et qu’il est censé les

reconnaître comme facteur et agent internes d’un acte de parole.

Si c’est le cas, sans doute, nous nous trouverons dans les conditions convenables de pouvoir rapprocher les notions d’*énoncé* et de PDV de Ducrot aux termes *dictum* et *modus* de Charles Bally (1932: 31-36), père de la stylistique française: où il est avantageux de relier la notion de «dictum» au “contenu propositionnel” qu’on appelle plus généralement PDV (équivalent de *voix* de Bakhtine) chez Ducrot et les polyphonistes scandinaves. Mais le concept stylistique de «modus» serait l’attitude-jugement (la réaction) du locuteur envers l’énoncé de son interlocuteur-énonciateur. Nous remarquons, plus progressivement, que le *sens* (fait historique ou le message, au sens littéraire du terme) que veut transmettre le sujet parlant, à travers son énoncé-discours, à son destinataire ne peut absolument pas du tout être saisi qu’en situation d’énonciation (contexte particulier), étant donné que le phénomène du sens est «la description et une image de l’énonciation», à en reprendre Ducrot même (1980a: 34).

Analyse de certains marqueurs pragmatiques-polyphoniques

Vu l’approche théorique que nous venons de constituer plus haut, nous appuyant sur une base ducrotienne, l’expression de “polyphonie linguistique (ou littéraire)” dans son état général trahit la subjectivité langagière et surtout le clivage énonciatif du locuteur-sujet parlant; laissant entendre que ce dernier modifie, dans son acte d’énonciation (Émile Benveniste, 1966: 242), les représentations de son interlocuteur pour lui dire son avis d’accord ou de désaccord concernant son point de vue. Il est bien clair que l’objectif principal de toute prise de parole est de communiquer un

par défaut l’interlocuteur-allocutaire de l’énoncé (le *Tu* du discours), qui peut (selon Katherine Kerbrat-Orecchioni, 1980: 185) déterminer l’attitude linguistico-comportemental du locuteur. Donc, la polyphonie énonciative, c’est le fonctionnement (pragmatique) de la langue et d’éléments langagiers dans une situation psycholinguistique et socio-culturelle particulière.

certain message à son destinataire (en l'occurrence, *l'interlocuteur* de l'énoncé) dans un certain contexte psycholinguistique. Le système polyphonique dont nous parlons en gros est monté sur certains éléments linguistiques, comme les modalisateurs, les connecteurs argumentatifs ou d'autres marqueurs pragmatiques qui occupent une place importante et tiennent une fonction capitale et incontestable dans l'interprétation d'un discours dit polyphonique. Ces «mots discursifs» (dans la terminologie de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, 2002: 125-130), sont appelés aussi des unités qui, nous allons le voir *infra*, ont une «fonction de liage entre contexte linguistique de gauche et celui de droite», si l'on veut suivre Jean-Michel Adam (1984). Au vu de la discussion qui suit son cours, ce qui nous intéresse davantage dans cet article, c'est analyser l'excellent rôle de certains marqueurs linguistiques-pragmatiques qui sont à l'origine de la polyphonie dans le discours littéraire, voire le parler quotidien des gens. Alors, c'est intéressant d'évoquer le fait que le mot-énoncé *Autre* vient être «stylisé» (Bakhtine, 1970a: 262) par l'acte d'énonciation du locuteur, quand il s'agit d'altérité énonciative, au sens de Ducrot. Nous voudrions étudier, entre autres, la polyphonie littéraire par les outils linguistiques tels; *mais, peut-être, autorité polyphonique* et en tête de la liste, la négation *ne - pas*, de nature polémique et étant l'exemple canonique de la polyphonie linguistico-littéraire qu'a abordée Ducrot pour la première fois dans son fameux ouvrage (1 *Dire et ne pas dire*, 1972: 38), par la négation linguistique dite *polémique* «Ce mur n'est pas blanc!».

La négation linguistique *ne – pas*, jugement de valeur porté sur l'acte de présupposition

Nous venons de suggérer le fait que la négation linguistique *ne-pas* (polémique)¹ est considérée comme un fait d'argumentation, un acte de dire par lequel le locuteur/personnage agit, dans un texte littéraire ou dans une interaction verbale et cela dans un contexte socio-psycho-linguistique particulier, sur le «dit» de son interlocuteur-énonciateur qu'on prendra pour un acte présuppositionnel. D'où la naissance de la polyphonie; du moins deux voix au sein d'une seule phrase.

Soit le célèbre et ineffaçable énoncé de Chimène, extrait de la tragi-comédie du *Cid* de Pierre Corneille (1637, Acte III, Scène IV):

(1). CHIMÈNE.- «Va, je ne te hais point.»// [Nous soulignons.]

Dans ce mot polyphonique, nous basant sur la formule ducrotienne d'énonciation, on constate qu'il y a un locuteur (personnage)-L, en l'occurrence Chimène, qui met en scène au moment de l'énonciation par son acte de parole «Va, je ne te hais point» retenant deux énonciateurs E1 & E2 à qui correspondent respectivement PDV1 & PDV2:

PDV1: «Je te hais.» (Pdv présupposé)

PDV2: «Pdv1» est injustifié» (Pdv posé)

La polyphonie est, dans cette structure énonciative, le fait de la négation *ne – point* qui

¹ Pour les linguistes-pragmaticiens contemporains, entre autres (Ducrot, 1972 & 1984; Pierre Attal, 1984; Jacques Moeschler, 1992; Claude Muller, 1992; Pierre Larrivé, 2001 & 2004, etc.), entre les trois types de négation – *descriptive, métalinguistique* et *polémique* – c'est cette dernière qui est au cœur de débats langagiers. Le morphème *ne* polémique se distingue du descriptif par la seule différence que la deuxième occurrence, ne servant qu'à «parler de l'état du monde et de choses» ne s'occupe donc pas de présupposés, il décrit seulement le monde; ex: «Il ne fait pas mauvais», ce serait l'énoncé d'un locuteur-L qui, en réponse à l'énoncé de son interlocuteur demandant «comment il fait dehors» vient de le prononcer de la sorte. Nous devrions rappeler que la négation dite *métalinguistique* ne fait pas partie de l'objectif du présent travail.

fait sens. Il reste maintenant à savoir quels sont ces deux énonciateurs et quelle est la nature de ces deux PDV en question. En fait, le locuteur-L, construit un énonciateur-E1 qui est là pris par défaut pour Don Rodrigue, son amant, et dont la voix est présupposée et soutenue en PDV1, un énoncé positif sous-jacent «Je te hais». La preuve de ce présupposé est qu'avant la prise de parole de Chimène, Don Rodrigue dans sa réplique évoque cette haine et veut que son amant venge son père, en le tuant: «Ton malheureux amant aura bien moins de peine / À mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine (*Ibid.*)». Pour Rodrigue, qui insiste à être puni, Chimène doit venger son père «Tu le dois», mais Chimène réplique qu'elle «ne peut» le faire. Quel important rôle qu'occupe les PDV présupposés dans le discours! En effet, tout acte présuppositionnel nous sert de prémisses sur lesquelles vient s'édifier notre parole:

«Constituer pour le discours une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les posés; à assurer, grâce au recouvrement présuppositionnel, sa cohérence et sa redondance interne, les posés se chargeant de sa progression; et à un niveau interactionnel plus large, à constituer une sorte de ciment social, une zone de consensus entre les interactants». (C. Kerbrat-Orecchioni, 1986: 31).

En accord avec K. Kerbrat-Orecchioni, on tient compte que l'importance des énoncés présuppositionnels¹ est bien capitale dans

¹ La thèse de polyphonie de Ducrot nous donne des instructions linguistiques selon lesquelles les PDV présuppositionnels sont toujours maintenus dans la langue même, ceci est avantageux pour la thèse linguistique de Ducrot face à la polyphonie littéraire de Bakhtine qui ne s'occupe, au sens général du terme, que de textes littéraires ayant une capacité dialogique. Voyons l'énoncé suivant: «**Pierre a cessé de battre sa femme**». Cette phrase orchestre en son sein un PDV posé «Pierre ne bat plus sa femme», ce qui figure à la surface de l'énoncé et qui renvoie au locuteur de l'énoncé ci-contre; et un présupposé «Pierre battait

l'énonciation et qu'elle nous indique ce côté implicite du discours, sans quoi la construction de l'énoncé du locuteur échouerait.

Revenant à notre PDV1, il est à l'interlocuteur (ici, allocutaire de l'énoncé – la deuxième personne-*Tu* qui n'est aucune autre personne que Rodrigue même) auquel la locutrice du négatif, Chimène, s'oppose et dont il ne prend pas en charge la responsabilité. Par contre, la même locutrice s'approche de l'énonciateur E2 à qui elle s'identifie en prononçant le PDV2 «Va, je ne te hais point» qui est ainsi le rejet du *PDV autre*, pour laisser entendre que Chimène «aime Rodrigue [Je ne te hais point = je t'aime]». Ainsi qu'on remarque, la négation *ne-point*, étant polémique donc polyphonique, tient ici la fonction d'un jugement, un «jugement de valeur [Chimène.- Va, je ne te hais point] porté sur un autre jugement [sous-jacent], une affirmation positive éventuelle [Rodrigue.- Tu me hais]», selon Henry Bergson (1907: 311).

Adversatif contre-argumentatif *mais* et théorie de la polyphonie

Selon la théorie de polyphonie ducrotienne (Jean-Claude Anscombre & Ducrot, 1977: 28), le connecteur *mais* est qualifié d'argumentatif, du fait qu'il relie deux PDV opposés dans une structure comme «P MAIS Q», où P (le contenu propositionnel du discours) serait pris en charge par l'énonciateur-E de l'énoncé, mais Q

auparavant sa femme», étant associé par défaut à un *locuteur-énonciateur- ON* (une collectivité) dont fait partie le locuteur-L de la phrase «Pierre a cessé de battre sa femme» même. Maintenant, on arrive à remarquer plus clairement que ces instructions linguistiques que nous fournit le PDV présupposé de la phrase «Pierre a cessé de battre sa femme» existent dans la sémantique du verbe aspectuel «cesser de + infinitif», les faits qui sont inévitablement connus d'usagers de la langue française. D'où la supériorité de la linguistique de la langue - comme fait essentiel, social, plus concert et homogène - sur celle de la parole qui est un acte individuel, abstrait, secondaire et plus hétérogène, à entendre F. de Saussure (1916: 23 - 43).

(l'attitude - réaction du sujet parlant à l'égard du *dit* de l'autrui) introduit par le connecteur *MAIS* est par défaut associé au locuteur-L de l'énoncé. Voyons l'extrait théâtral suivant:

(2). «ADRIEN. – Si tu [Mathilde] es venue ici contempler ta part d'héritage pour repartir ensuite, eh bien, contemple, vois comme je m'en occupe bien, admire comme je l'ai embellie, cette maison, et, lorsque tu l'auras bien regardée, touchée, évaluée, nous préparerons ton départ.

MATHILDE. – Mais, Adrien, mon petit frère, j'ai là mes bagages et mes enfants. [...]» (Bernard-Marie Koltès, 1988, *Le retour au désert*: 13-14) // [Nous soulignons.]

Par les répliques ci-contre, nous sommes en pleine structure polyphonique, sachant que la pluralité vocale est indiquée par le connecteur pragmatique *mais* et que la phrase d'Adrien, comme l'énonciateur-E1, constitue ici PDV1 «**P**: Tu repartiras, une fois contemplée et regardée la maison», à laquelle vient s'opposer tout simplement l'énoncé-réplique de Mathilde qui est contre toute idée du "départ", se prononçant de ce ton «**Mais** j'ai là mes bagages et mes enfants.» Pour analyser cet acte d'énonciation, nous aurons recours à la structure topique de la polyphonie, proposée par les polyphonistes scandinaves (*ScaPoLinE*, 2004: 31-35): « [X] (JUGE (P)) ». Dans cette formule, selon H. Nølke et ses collègues *X* symbolise la 'source énonciative' du PDV; *JUGE* c'est le 'jugement' porté sur une proposition **P**. En ce moment, si on revient sur le discours d'Adrien ci-dessus, on s'apercevra qu'il croit que la visite-séjour de sa sœur Mathilde serait courte, quand il termine adroitement son énoncé par ces mots «lorsque tu l'auras bien regardée, touchée, évaluée, nous préparerons ton départ». C'est donc un fait discursif qui sème le doute et le

soupçon selon quoi la présence de sa sœur est bien mal venue, du coup son «futur départ» est impatientement voulu par le locuteur. C'est parce que Mathilde, selon le contexte de la parole entre frère et sœur, est quelqu'un de mauvais qui est venue chercher des histoires et de petits comptes à régler avec Adrien.

Dans cette violente scène de conversation¹, PVD1 est *pertinent* (D. Sperber et D. Wilson, 1989), parce qu'il déclenche la dispute langagière suivie du connecteur *mais* qui associe la partie gauche P de l'énonciation à celle droite Q où l'énonciateur-E2 du discours, en l'occurrence Mathilde, produit le PVD2 à travers l'énoncé sous Q: «Mais j'ai là mes bagages et mes enfants». Ce dernier PDV retenu par le mais de "rejet", laisse entendre que Mathilde, ayant ses bagages sur elle et son fils Edouard et sa fille Fatima avec n'est pas venue pour un petit moment et repartir ensuite. Nous nous exprimons; ce qui est remarquable dans ce jeu polyphonique- discursif, c'est que si le PDV1 ouvre à la conclusion-C «départ (voulu)», elle sert en soi de prémisse argumentative à l'interlocutrice Mathilde pour constituer son propre jugement de valeur face à la voix-PDV du locuteur Adrien. Ça pourrait signifier qu'il(Adrien) s'imagine qu'elle va repartir ensuite, puisque la négation implicite qui donne la conclusion non-C «Je ne suis pas venue pour repartir, mais rester là» parce qu'elle «possède toujours cette maison» et qu'elle veut «s'installer dans ce qu'elle possède (*Le retour au désert*: 14)», prouve bien fort cette idée. Alors la conclusion non-C est un argument plus fort pour Q que n'est la conclusion-C dans PDV1 «repartiras». En ce sens, on voit que le connecteur contre-argumentatif *MAIS* agit là

¹ L'œuvre théâtrale de B.-M. Koltès est connue pour un texte agressif et violent.

comme excellent producteur du sens entre le «dit» et le «dire» du discours littéraire. D'où l'interlocutivité discursive de ce fragment théâtral, au sens de Bakhtine qui estime que «le discours naît dans le dialogue avec sa vivante réplique et se forme dans une action dialogique mutuelle avec le mot d'autrui à l'intérieur de l'objet» (1975: 103). C'est là qu'à la suite de Benveniste, on est pour une étude linguistique de l'homme par la langue même (1966: 259).

Adverbial *peut-être*, la mise en doute de la vérité du discours de l'Autre

La présence de l'adverbe pragmatique «peut-être» de la même manière que d'autres modalisateurs d'énoncé comme; *heureusement, sans doute, certainement, sûrement, évidemment, manifestement, assurément, probablement, apparemment, etc.*, (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 & H. Nølke, 1993) c'est la marque d'une fonction modale suivant laquelle on est témoin de l'incertitude dans l'énoncé du sujet parlant, quand il n'est pas d'accord avec le contenu propositionnel de son dire. On estime par ce fait langagier que le locuteur-scripteur de discours, tout en portant de la sorte «un commentaire sur un dit antérieur» appartenant à l'Autre (peut-être l'interlocuteur), n'assume pas la responsabilité énonciative de la partie de la phrase introduite par ce modalisateur, mais il prend en charge bien sûr le PDV retenu par *peut-être*. Aux dires de Robert Vion (2006: 111), il s'agirait d'une certaine «opacification du sens» dans le dire de l'émetteur de la parole qui se manifeste par la sémantique d'un marqueur linguistique pareil. La structure générale d'un passage polyphonique constitué par cet adverbe argumentatif est la formule «**M (p)**» qu'ont proposée les polyphonistes du cercle de la *ScaPoLinE* (2004: 41-49) et Nølke (1993: 81-174), où **M** (modalisateur) – symbole de

'peut-être' - est vu comme une réaction portant un jugement de valeur sur PDV transporté par **p** (contenu propositionnel) dont la justesse est mise en doute par le locuteur. Nous développons ce concept par l'exemple suivant, tiré de la partie «Disproportion de l'homme: voilà où nous mènent les connaissances naturelles» des *Pensées* de Pascal:

(3). Qu'un ciron lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, [...] divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces en ces conceptions, [...]; il pensera **peut-être** que c'est là l'extrême petitesse de la nature [...].(Pascal, *Pensées*, 1669: 37) // [Nous soulignons.]

L'adverbial d'énoncé 'peut-être', dont l'approche théorique vient d'être discutée plus haut d'une manière plus brève, est un marqueur linguistique fort polyphonique de par sa haute fonction pouvant mettre en doute la crédibilité du dire de l'autrui. Avant l'analyse polyphonique du passage (3), si on voudrait situer les mots de Pascal, nous remarquons qu'il s'agit bien là de grande formule chrétienne de «misère de la pensée de l'homme» pascalien qui est «égaré entre les deux abîmes de l'infini et du néant» (*Ibid.*)¹.

¹ Il est avantageux de savoir que dans la pensée pessimiste de Pascal, l'homme présomptueux qui veut mesurer et apprendre, par la force de sa raison, l'extrême grandeur et l'infinie petitesse des objets de l'Univers, n'en finira que par le vertige; puisque selon l'auteur des *Pensées*, la raison, voire l'imagination humaine qui est le point de distinction entre lui et l'animal, est inimaginablement faible par rapport à l'immensité du monde. D'où la disproportion entre l'homme et ce dernier, sachant qu'il est placé, suivant Pascal même, au milieu de l'infini et du néant. Dans la contemplation pascalienne de l'univers, le terme 'l'infini' représente les phénomènes les plus immenses, et celui 'le néant' symbolise les plus petits êtres vivants du monde, comme un 'ciron' qui est un monde infini en toute sa petitesse!

En revenant, dans une perspective linguistique-discursive, sur le texte de Pascal, nous précisons que cette citation est divisible en deux: avant et après le modalisateur «peut-être» qui fait sens. Effectivement, c'est juste là la pluralité de voix qui s'affrontent à travers l'énonciation du locuteur (Pascal) qui fait un acte de démonstration, s'efforçant de critiquer de par son argumentation la faiblesse de l'intelligence humaine qui est cet *Autre* de son discours. La première voix ou PDV1 dont la responsabilité énonciative n'est pas prise en charge par le locuteur (en l'occurrence l'auteur du texte) c'est «[...] divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces en ces conceptions, [...]; il pensera que c'est là l'extrême petitesse de la nature». Ce PDV est associé, d'après les prémisses argumentatives de Pascal à un énonciateur externe, c'est l'homme en général qui veut mesurer le centre de l'Univers, y étudier les extrêmes petites. On dirait aussi que c'est un *On* discursif, dont fait partie le locuteur-auteur lui-même, est pris par défaut pour le responsable de cet énoncé. Mais tandis que l'arrivée de l'adverbe 'peut-être' après le syntagme «il pensera» montre la présence d'un autre PDV2 qui est manifestement imputé à Pascal, en tant qu'énonciateur principal du «il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature». Dans ce jeu argumentatif, le phénomène du sens, comme fait d'énonciation, est engendré par le modalisateur 'peut-être', tout en s'opposant à la vérité du PDV1, selon lequel l'homme, présomptueux, pourrait savoir la fin des plus minuscules objets-êtres du monde, ce qui est retenu dans la sémantique du verbe non-factif 'penser'. Mais d'où vient cette mise en doute de crédibilité de PDV1? Henning Nølke y répond ainsi: «la fonction modale de l'adversatif

'peut-être' introduit dans l'énoncé un discours qui influence la structuration du texte dont l'énoncé fait partie» (1993: 173). Or, nous pouvons simplifier la structuration de la phrase de Pascal par «Peut-être "PdV1"». C'est-à-dire, l'homme n'est pas en mesure de le savoir, pour simple raison de la limite de sa pensée.

Autorité polyphonique et le discours de l'autre

Autorité polyphonique, comme 'fait de langue', sachant que sa particularité ressort de la sémantique et des instructions des unités linguistiques, face à la formule polyphonique de 'raisonnement par autorité' qui est pris pour un 'acte de discours', est un des marqueurs linguistiques par excellence sur lequel insiste Ducrot pour sa particularité de «monstration d'une assertion (Ducrot, 1984: 149-169; H. Nølke, 1994b & Coco Norén, 2000b); alors que l'autre expression est définie comme «assertion d'une assertion». La singularité énonciative de l'*autorité polyphonique* réside dans le fait que le locuteur-scripteur, faisant une argumentation, fait parler un autre être discursif que lui-même dans son acte de parole. Dans cette formule de stylisation par excellence de la voix *autre*, le locuteur-scripteur d'un énoncé qui possède dans sa structure linguistique la formule polyphonique «il paraît que P», veut tout simplement *montrer* (à travers son dire) une *assertion première* (dire₁). Cette voix₁ est associée à une personne non identifiée (peut-être un *On hétérogène*) qui dit ou affirme que **P**. Il est à savoir que **P** est le mot d'autrui qui préexiste au discours du locuteur qui parle dans un contexte psycho-socio-culturel particulier, dans un temps T et dans un moment M. Dans ce cas, le locuteur ne prend pas en charge la responsabilité narrative de ce fragment du discours introduit par la fameuse formule «il

paraît que», mais il en prend ses distances. Il s'agit alors de «monstration d'une assertion», et non de «l'assertion d'une assertion» (Ducrot, 1984: 150-155) qui, ce dernier étant comme fait de parole, est le cas de «raisonnement par autorité». L'expression de l'autorité polyphonique, «étant basée sur une citation»(*Ibid.*), provenant d'une source énonciative extérieure, est considérée comme un fait linguistique, de par la sémantique et les instructions relevant de la langue elle-même; tandis que le raisonnement par autorité est vu en tant qu'acte de parole. Suivant l'approche sémantique de Ducrot, on estime que l'expression d'autorité polyphonique est utilisée quand:

«A) On indique que P a déjà été, est actuellement, ou pourrait être l'objet d'une assertion.

B) on présente ce fait comme donnant de la valeur à la proposition P, comme la renforçant, comme lui ajoutant un poids particulier.» (Ducrot, 1984:150)

Soit le petit texte de presse suivant:

(4) «**Il paraît que** Donald Trump désire mettre un terme au programme de la loterie américaine.»¹

Dans ce passage, nous avons affaire avec le discours du journaliste sous 4, ainsi qu'on remarque, à une très claire occurrence polyphonique qui provient de la présence de l'expression «il paraît que P». Donc deux voix s'y sont enlacées:

1) La première est prise en charge par un énonciateur-E1 autre que le locuteur textuel lui-même, qui a prononcé que «Donald Trump désire mettre un terme au programme de la loterie américaine». Suivant l'approche théorique proposée par Ducrot, voir plus haut, Cet énoncé est pris là pour un dit₁ (première

assertion) que le locuteur textuel-L (le journaliste) montre (dit₂) à travers son acte d'énonciation. On estime que le PDV1 relève d'un être discursif extérieur à l'énonciation actuelle, plus souvent un *On* hétérogène, un être discursif autre que le locuteur textuel-scripteur, soit le journaliste.

2) D'autre côté, au sein du mot du locuteur (en l'occurrence le journaliste), il y a une deuxième voix, à savoir «plus de visa pour les étrangers entrant en Amérique par le dispositif déjà mis en place aux États-Unis, appelé "Diversité de Visa-DV"», celle-ci est par défaut attribuable à un deuxième énonciateur-E2 auquel s'identifie ici le journaliste. De fait, la preuve d'une telle énonciation c'est le mot effectif du président américain qui - à la suite l'attentat perpétré le 31 octobre dernier par un Ouzbek de 29 ans à Manhattan, étant arrivé aux Etats-Unis par la formule de «Diversité de Visa», ayant gagné la loterie - a fait valoir de cette décision.

Il serait intéressant de trancher la question, disant que l'autorité polyphonique de l'énoncé de l'énonciateur-E1 serait affirmée par une formule du discours rapporté au style indirect: «On dit que, on a entendu dire que Trump désire mettre un terme au programme de la loterie américaine». Cet *On* hétérogène, caché derrière la voix effective du locuteur, pourrait être, dans le cas d'une nouvelle pareille, les sources politiques proches du Président américain, qui assument la responsabilité de l'énoncé en question. En effet, le locuteur/journaliste, responsable de l'énoncé-E «il paraît que Donald Trump...», reformule (Ducrot, 1984) par ladite formule polyphonique le *déjà-dit* d'un locuteur précédent, ici le Président américain prononçant déjà le «je demande au Congrès de CLÔTURER le programme de loterie sur les visas de

¹ www.stopblablac.com /Paru le 06 novembre 2017

diversité qui présente d'importantes vulnérabilités pour notre sécurité nationale (*ibid.*) », dans son propre acte de parole. Or le mot autre, le premier énoncé-e1, paraît comme un support textuel-discursif pour la production du mot actuel dans le «*maintenant-ici*» de l'énonciation-E qui en *montre une assertion*, reprenant les termes de Ducrot (1984: 155).

Conclusion

La théorie de la *Polyphonie* est inspirée par le *dialogisme* de Bakhtine (*La Poétique de Dostoïevski*) pour qui tout texte en contient un autre et le reflète d'une certaine manière ou d'une autre. Mais cette approche sémantique-pragmatique a été fondée essentiellement par le linguiste français -Ducrot dans les années quatre-vingts (*Le dire et le dit*) et elle est considérée bien largement, depuis sa naissance, chez les analystes de discours, comme un outil linguistique par excellence dans l'interprétation de discours. Nous avons constaté que la polyphonie linguistique, en tant qu'orientation stylistique dans le genre romanesque pour avoir pu retenir au moins deux visions du monde de nature différentes (plus souvent la voix du personnage principal et de l'auteur), met particulièrement en scène l'idée selon laquelle un locuteur (le narrateur dans le cas d'un texte littéraire) peut faire entendre plusieurs voix à l'intérieur de son unique énoncé.

On vient de constater que les marqueurs linguistiques tels: négation polémique *ne-pas*; connecteurs argumentatifs comme *mais, peut-être; autorité polyphonique* etc. indiquent tous, dans l'espace de cet article, la présence stylistique -polyphonique de *l'Autre* dans le discours du locuteur-narrateur. Une fois parues, les réflexions linguistiques de Ducrot dégagent le principe suivant lequel les mots de la langue

ne sont pas neutres et qu'on (l'auteur) ne parle pas seul dans son récit-discours. D'où la dimension hétérogène et discursive de discours littéraires que souligne ainsi Bakhtine:

Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question aurait été à même de produire un discours soustrait au déjà dit de la parole d'autrui. Aucun mot n'est "neutre", mais inévitablement "chargé", "occupé", "habité", "traversé" des discours dans lesquels il a vécu son existence socialement sous-tendue. (Bakhtine, 1975, cité par Authier-Revuz, J., 1984a: 98-111)

Vu les analyses linguistiques portées sur les exemples tirés des œuvres littéraires citées dans notre étude ou les quotidiens (traduits), nous nous plaisons à nous exprimer sur l'utilité de l'approche polyphonique-pragmatique de Ducrot pour interpréter les énoncés littéraires même dans la micro-structure, alors que le linguiste russe Bakhtine se concentrait sur la micro-structure, les grandes configurations polyphoniques, à travers la poétique de Dostoïevski, afin d'évoquer la dimension dialogique-polyphonique de l'œuvre. Mais la polyphonie de Ducrot se veut être une méthode d'analyse sémantique-pragmatique, un excellent outil linguistique pour la perception du sens.

Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel. (1984). «Des mots du discours: l'exemple des principaux connecteurs». In *Pratiques*. N 43. Metz: Université de Metz (actuelle Université de Lorraine): 107-122.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude. & DUCROT, Oswald. (1977). «Deux MAIS en français», *Revue Lingua*. N 43: 23-40.
- ATTAL, Pierre. (1984). «Deux niveaux de négation ». In *Langue française*. N 62: 4-11.

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, (1978b). «Les formes du discours rapporté», *DRLAV*, n 17: 1-87.
- _____. (1984a). «Hétérogénéité (s) énonciative (s)». In *Langages*. N 73: 98-111.
- BAKHTINE, Mikhaïl. ([1929] 1970a). *La poétique de Dostoïevski*. Paris: Éditions du Seuil.
- _____. (1975). *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard.
- _____. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Éditions de Minuit.
- _____. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris: Gallimard.
- BALLY, Charles. ([1932] 1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke.
- BANFIELD, Ann. (1979). «Où, l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire». In *Langue française*. N 44: 9-26.
- BENVENISTE, Émile. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (I). Paris : Gallimard.
- BERGSON, Henry. (1907). *L'Évolution créatrice*. Paris: PUF.
- CHARAUDEAU, Patrick. & MAINGUENEAU, Dominique. (2002). *Dictionnaire d'analyse de discours*. Paris: Éditions du Seuil.
- CORNEILLE, Pierre. ([1637] 1986). *Le Cid*. Paris: Editions du Livre de Poche.
- DUCROT, Oswald. (1972). *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- _____. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Éditions de Minuit.
- _____. (2001). «Quelques raisons de distinguer “locuteurs” et “énonciateurs”», In *Polyphonie-linguistique et littéraire* III (sous la direction de OLSEN Michel). Roskilde: Samfundslitteratur, Roskilde: 19-41.
- _____. & al. (1980a). *Les mots du discours*. Paris: Éditions de Minuit.
- GENETTE, Gérard. (1972). *Figures III*. Paris: Éditions du Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine. (1980). *L'Énonciation: De la subjectivité dans le langage*, Paris: Armand Colin.
- _____. (1986). *L'Implicite*. Paris: Editions Armand Colin.
- KOLTES, Bernard-Marie. (1988). *Le retour au désert*. Paris: Minuit.
- LARRIVÉE, Pierre. (2001). *L'interprétation des séquences négatives. Porté et foyer des négations en français*, Bruxelles: Editions Duculot.
- _____. (2004). *L'Association négative. Depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*. Genève-Paris: Librairie Droz.
- MOESCHLER, Jacques. (1992). «Un, deux ou trois négations». *Langue française*. N 94: 8-25.
- MULLER, Claude. (1992). «La négation comme jugement». *Langue française*. N 94: 26-34.
- NOREN, Coco. (2000b). «L'argumentation par autorité dans les répliques de *Madame Bovary*». In *Polyphonie-linguistique et littéraire I* (sous la direction de Michel OLSEN). Roskilde: Samfundslitteratur. Roskilde: 31-52.
- NØLKE, Henning. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique de traces énonciatives*. Paris: Kimé.
- _____. (1994b). «La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*». In *Langue française*. N 102: 84-94.
- _____. FLØTTUM, Kjersti. et NORÉN, Coco. (2004). *ScaPoLine : La Théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique*. Paris : Editions de Kimé.
- PASCAL, Blaise. ([1669] 2000). *Pensées*. Paris: Editions du Livre de Poche.

RABATEL, Alain. (2001c). «Les représentations de la parole intérieure: monologue intérieur, discours direct et indirect libre». In *Langue française*. N 132: 72-95.

_____. (2003g). «Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation: état de l'art et perspectives». *Le point de vue. Cahiers de Praxématique*. N. 41: 7-24.

SAUSSURE, Ferdinand (de). (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.

SPERBER, Dan. Et WILSON, Deirdre. (1989). *La pertinence: communication et cognition*. Paris: Minuit.

TODOROV, Tzvetan. (1981). *Mikhaïl Bakhtine: Le principe dialogique*. Paris: Éditions du Seuil.

VION, Robert. (2006). «Modalisation, dialogisme et polyphonie». In *Le sens et ses voix: Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. (Sous la direction de PPERRIN, Laurent.). *Recherches Linguistiques*. N 28, Metz: Université de Metz: 105-125.

Sitographie

www.stopblablacam.com/Le 06 novembre 2017.

